

Boulogne, le 16 février 2009

Spécialiste de l'échange d'informations médicales, Vigimedis obtient son statut de Jeune Entreprise Innovante et son Crédit d'Impôt Recherche grâce à Sogedev

Vigimedis, l'innovation au service de l'échange d'informations médicales

Editeur de logiciels dans le domaine médical, Vigimedis a pour vocation d'une part d'accompagner les professionnels de santé dans leurs projets complexes de maîtrise de la qualité des soins, alors que l'exercice collégiale de la médecine nécessite de plus en plus d'échanges d'informations à distance entre acteurs (hospitalisation à domicile, hôpital de proximité, médecine de ville, établissement médicalisé, etc.) - et d'autre part, de rendre simple et accessible pour leur pratique quotidienne des outils issus de la recherche médicale.

Créé en 2006 sur la base de travaux de Recherche et Développement (R&D) entamés dès 2003, Vigimedis adapte sa solution logicielle en fonction des besoins de ses clients, parmi lesquels des centres hospitaliers et universitaires, des établissements médico-sociaux, des prestataires d'hospitalisation à domicile, ou encore des laboratoires pharmaceutiques internationaux.

En 2008, fort de son expertise acquise dans le domaine de l'échange télématique d'informations médicales, Vigimedis se lance dans la recherche de financements publics pour renforcer sa politique d'innovation. Parmi les nombreux dispositifs qui existent pour accompagner l'investissement en R&D des entreprises, Vigimedis s'intéresse particulièrement à deux mesures : le statut de Jeune Entreprise Innovante (exonérations de certaines charges sociales et fiscales) et le Crédit d'Impôt Recherche (jusqu'à 50% des dépenses de R&D remboursées).

Conscient de la complexité de la constitution des demandes, Vigimedis a fait appel à Sogedev, un des leaders du conseil en financement public pour l'innovation pour l'aider dans la mise en œuvre de ces dispositifs.

Sogedev, le partenaire incontournable du développement de Vigimedis

La constitution des dossiers pour obtenir le CIR et le statut JEI requière une certaine expertise pour respecter l'application de la réglementation en vigueur et s'avère particulièrement chronophage.

« En tant que TPE, nous n'avions ni le temps ni les compétences pour prendre en charge le montage de ces dossiers qui supposent une sélection minutieuse des projets et dépenses éligibles, une parfaite connaissance de la législation en vigueur dans le domaine de la fiscalité et un suivi rigoureux des procédures auprès des administrations. Cela requiert également une expertise scientifique dans notre domaine, à savoir l'informatique médicale », commente Bruno Bleines, Président de Vigimedis.

Grâce à son équipe pluridisciplinaire composée de consultants scientifiques et financiers, Sogedev a été capable de prendre en charge l'intégralité de la demande d'aide : l'analyse de l'éligibilité des travaux réalisés, la rédaction du dossier technique de justification, le dépôt et le suivi administratif des demandes. *« Sogedev s'est avérée extrêmement rapide et efficace : deux audits ont suffi aux consultants pour recueillir les données, étudier nos projets de développement et sélectionner ceux qui pourraient s'avérer éligibles »,* ajoute Bruno Bleines.

En novembre 2008, Vigimedis obtenait son statut de JEI. Un mois plus tard, son CIR 2007 lui était accordé et remboursé. *« En termes d'image, l'obtention du statut de JEI nous a permis d'asseoir notre légitimité en tant qu'entreprise innovante et de faire valoir notre capacité à mettre sur le marché des produits innovants. En complément de ce statut, nous avons pu par la suite effectuer une demande de remboursement du CIR ».*

Concrètement, cette dernière mesure a permis à Vigimedis de se faire rembourser une partie de ses dépenses en R&D correspondant à plusieurs projets de développement logiciel. En termes de trésorerie, le CIR représente ainsi un réel coup de pouce pour les TPE-PME sur lesquelles l'effort de recherche pèse énormément et permet de les encourager à poursuivre leurs efforts de recherche, même en temps de crise...

Vigimedis et Sogedev, un partenariat inscrit dans une logique gagnant-gagnant

Outre la prise en charge de A à Z des dossiers de demande de financement, Sogedev présente un avantage concurrentiel lié à son mode de rémunération basé uniquement sur un pourcentage des résultats obtenus.

Pour Bruno Bleines, *« le business model de Sogedev a fait toute la différence par rapport à d'autres cabinets de conseils en financement »*, le principe de rémunération au résultat garantissant un engagement total de la part de Sogedev pour faire aboutir les projets.

Autre point décisif soulevé par Vigimedis : la valeur ajoutée de Sogedev et l'expertise de ses consultants pour appréhender les problématiques spécifiques rencontrées dans l'informatique médicale ont permis de présenter un dossier retranscrit de manière intelligente et intelligible. *« Si nous avions dû constituer nous même ces dossiers, nous ne l'aurions pas aussi bien fait ! »*, déclare Bruno Bleines, soulignant la valeur ajoutée de Sogedev pour synthétiser les travaux de recherche menés par Vigimedis.

Et de conclure : *« Nous avons développé avec Sogedev une véritable relation de partenariat qui s'inscrit dans une logique gagnant-gagnant. De même qu'il est important de recruter les bons collaborateurs, il est essentiel de trouver les bons partenaires : ce sont là les clés de la réussite d'une entreprise ! »*.

A propos de Sogedev

Sogedev aide les entreprises à obtenir, optimiser et sécuriser les dispositifs d'aides publiques pour le financement de l'innovation et le financement du développement international. Sogedev répond au besoin grandissant des sociétés innovantes de bénéficier d'un conseil pour les aider dans leurs problématiques de financement public. Elle est aujourd'hui un acteur reconnu sur son marché et est particulièrement appréciée pour la qualité de son expertise et sa réactivité. Depuis sa création, Sogedev a accompli plus de 1000 missions et intervient dans des secteurs d'activité variés tels que les technologies de l'information, les biotechnologies ou encore l'automobile et l'imprimerie. En savoir + www.sogedev.com

A propos de Vigimedis

Basée à Troyes, sur la Technopole de l'Aube, Vigimedis fonde son expertise sur l'échange télématique d'informations médicales. Vigimedis a développé pour les professionnels de santé HealthCare Multiplex Board™, un progiciel innovant de dossier médical embarqué totalement personnalisable, assorti de la gamme d'outils pratiques VLAB™ pour maîtriser et quantifier la qualité des soins : aide à la prescription (Pain™), aide aux soins (SkinArea™), évaluation du patient en mobilité (Nurse&GO™), télé-relevés de dispositifs médicaux (MDconnector™), suivi du patient à distance (Pancarte Active™) et analyse d'efficacité des traitements (BHRStat™). Vigimedis met tout son savoir-faire au service des professions de santé pour les accompagner dans leurs missions de continuité dans le parcours de soins du patient (institution, médecine de ville, domicile), de mise en œuvre et de contrôle d'une prise en charge de qualité, et d'amélioration permanente de leurs pratiques professionnelles. Vigimedis a reçu le soutien d'Oseo Anvar et de la Région Champagne Ardenne. En savoir + www.vigimedis.com

Contacts presse

Sogedev

Julie Taïel
Tél. : 01 55 95 01 77
jtaiel@sogedev.com

Oxygen

Aurélie Jeanne / Priscilia Fartoukh
Tél. : 01 41 11 37 76
aureliej@oxygen-rp.com